Audéfi
Audit

SARL au capital de 100 000€
RCS Limoges 428 180 236

C.R.C.C. Grande Aquitaine

Nos bureaux

LEGOUVÉ
4 rue Legouvé
87000 LIMOGES
Tél.: 05 55 32 50 32
Fax : 05 55 32 09 80
legouve@audefi.fr

ROMANET
16 rue Bernard Lathière
87000 LIMOGES
Tél.: 05 55 32 22 81
Fax : 05 55 05 32 11
romanet@audefi.fr

Nos commissaires aux comptes

Vincent BARON
Bruno DEZEYRAUD
Maxime CAMILLERI
Franck MERIGOT
Julien LEBRIN
Alexandre COUFFY

Association A.R.S.L.

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Association A.R.S.L.

8, rue Boileau

87350 PANAZOL

Association A.R.S.L.

1 – Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

2 – Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées

Audéfi
Audit

Association A.R.S.L.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Audéfi
Audit

A l'Assemblée Générale de l'Association A.R.S.L.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.R.S.L. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Limoges,
Le 8 juin 2023

Le Commissaire aux comptes
AUDEFI AUDIT

Alexandre COUFFY

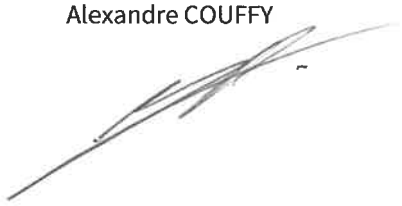

Audéfi

Annexe au rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

KPMG

Bilan Actif

ARSL

Actif			Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)	7 785	7 785		
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	7 785	7 785		
	Immobilisations corporelles	Terrains	41 624		41 624	41 624
		Constructions	1 765 117	880 720	884 397	953 553
		Inst.techniques, mat.out.industriels	1 364 462	1 045 867	318 595	375 293
		Immobilisations corporelles en cours				963
		Avances et acomptes	849		849	3 414
		TOTAL	**3 172 053**	**1 926 587**	**1 245 465**	**1 374 849**
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres	75 288		75 288	68 624
		TOTAL	75 288		75 288	**68 624**
		Total I	**3 255 127**	**1 934 372**	**1 320 754**	**1 443 473**
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	239 862	100 725	139 136	122 568
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	502 707	53 987	448 719	274 481
		TOTAL	**742 569**	**154 713**	**587 856**	**397 050**
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	7 492 448		7 492 448	5 577 920
		Charges constatées d'avance (4)	60 019		60 019	64 857
		Total II	**8 295 037**	**154 713**	**8 140 324**	**6 039 828**
Frais d'émission des emprunts		III				
Primes de remboursement des emprunts		IV				
Ecart de conversion Actif		V				
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**11 550 164**	**2 089 085**	**9 461 079**	**7 483 301**
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

KPMG

Bilan Passif

ARSL

	Passif	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Fonds propres	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	2 382	2 382
	Fonds propres complémentaires	2 565	2 565
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	79 826	79 826
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	43 896	
	Autres	1 604 981	1 386 031
	Dont réserves des Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*1 602 138*	*1 376 629*
	Report à nouveau	-197 730	-210 990
	Dont Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*-122 022*	*-89 582*
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	**-83 007**	**269 847**
	Dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*83 007*	*269 847*
	Situation nette (sous-total)	**1 452 913**	**1 529 661**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	350 569	380 718
	Provisions réglementées	386 654	375 517
	Total I	**2 190 137**	**2 285 897**
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	3 423 922	2 213 217
	Total II	**3 423 922**	**2 213 217**
Provisions	Provisions pour risques	507 857	495 292
	Provisions pour charges	66 220	38 501
	Total III	**574 078**	**533 794**
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	1 277 044	1 070 585
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 595	328 468
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	767 453	610 898
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	229 937	139 328
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	782 909	301 110
	Total IV	**3 272 940**	**2 450 392**
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**9 461 079**	**7 483 301**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		476 240
	(2) Dont emprunts participatifs		

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

KPMG

Compte de résultat

ARSL

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		300
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Ventes de prestations de service	423 012	588 164
	dont parrainages		
	dont ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	11 008 160	9 925 441
	dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	369 358	247 937
	Utilisations des fonds dédiés	165 970	250 079
	Autres produits	572	27 123
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**11 967 074**	**11 039 046**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	4 065 766	4 389 439
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	436 829	389 642
	Salaires et traitements	4 187 075	3 620 260
	Charges sociales	1 678 173	1 316 460
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	214 352	205 996
	Dotations aux provisions	31 695	4 314
	Reports en fonds dédiés	1 376 675	870 365
	Autres charges	74 037	28 521
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**12 064 604**	**10 825 000**
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**-97 530**	**214 046**

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

KPMG

Compte de résultat

ARSL

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 311	3 638
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	**8 311**	**3 638**
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 930	12 980
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	**12 930**	**12 980**
	2. Résultat financier (III-IV)	**-4 618**	**-9 342**
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**-102 149**	**204 703**
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	17 058 31 298 321	11 542 118 802 489
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	**48 678**	**130 834**
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 249 1 193 17 717	2 485 12 317 50 144
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	**28 161**	**64 947**
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	**20 517**	**65 886**
	Participation des salariés aux résultats VII Impôts sur les bénéfices VIII	1 376	743
	Total des produits (I + III + V)	**12 024 064**	**11 173 519**
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**12 107 072**	**10 903 672**
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-83 007**	**269 847**
	dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*83 007*	*269 847*
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
	Contributions volontaires en nature Dons en nature Prestations en nature Bénévolat Total		
	Charges des contributions volontaires en nature Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole Total		

KPMG

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

Association de Réinsertion Sociale du Limousin

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le

31 décembre 2022

Ce rapport contient 17 pages

AUDEFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

Table des matières

1	Informations concernant l'association	1
1.1	Objet social et périmètre des activités	1
1.2	Moyens mis en œuvre	1
2	Faits majeurs de l'exercice	2
2.1	Evénements principaux de l'exercice	2
2.2	Principes, règles et méthodes comptables	3
2.2.1	Présentation des comptes	3
2.2.2	Méthode Comptable	3
2.2.2.1	Méthode générale	3
2.2.2.2	Changements des méthodes comptables et impacts sur les comptes annuels	3
3	Informations relatives au bilan	4
3.1	Actif	4
3.1.1	Tableau des immobilisations	4
3.1.2	Tableau des amortissements	4
3.1.3	Immobilisations financières	5
3.1.4	Créances	6
3.1.5	Tableau des dépréciations d'actifs	6
3.1.6	Produits à recevoir	6
3.1.7	Charges constatées d'avance	6
3.2	Passif	7
3.2.1	Fonds propres	7
3.2.2	Détermination du résultat effectif et administratif	7
3.2.3	Subventions d'investissements	9
3.2.4	Provisions règlementées	9
3.2.5	9	
3.2.6	Provisions pour risques et charges	9
3.2.7	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	10
3.2.8	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	11
3.2.9	Etat des dettes	12
3.2.10	Charges à payer	12
4	Informations relatives au compte de résultat	13
4.1	Ventilation des produits d'exploitation	13
4.2	Ventilation de l'effectif moyen	13
4.3	Contributions volontaires en nature	13

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

5 Autres informations 14
5.1 Honoraires des commissaires aux comptes 14

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

1 Informations concernant l'association

1.1 Objet social et périmètre des activités

L'association a pour objet de favoriser la réinsertion et œuvre depuis longtemps dans l'action sociale, apportant son soutien à des personnes qui se trouvent momentanément en situation de précarité, de crise ou d'exclusion.

1.2 Moyens mis en œuvre

L'ARSL accueille et accompagne, dans la limite de ses moyens, chaque personne quels que soient son âge, son sexe, sa nationalité, sa situation sociale, en prenant en compte sa singularité.

Elle défend les principes d'égalité, de laïcité, de respect de la dignité, dans une réelle volonté de « vivre ensemble ».

2 Faits majeurs de l'exercice

2.1 Evénements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

2.2 Principes, règles et méthodes comptables

2.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

2.2.2 Méthode Comptable

2.2.2.1 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règlements ANC 2018-06 et 2019-04 s'appliquent aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.
Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables des règlements ANC 2018-06 et ANC 2019-04 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

2.2.2.2 Changements des méthodes comptables et impacts sur les comptes annuels

Aucun changement de méthode comptable n'a été référencé sur l'exercice.

3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif

SARL AUDEFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

3.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	7 785			7 785
Immobilisations corporelles	3 087 070	89 979	5 844	3 171 205
Immobilisations financières	68 624	7 515	850	75 289
Immobilisations en cours	4 378		3 529	849
TOTAL	3 167 857	97 494	10 223	3 255 128

3.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	7 785			7 785
Immobilisations corporelles	1 716 596	214 359	4 368	1 926 587
Immoilisations financières		-	-	
TOTAL	1 724 381	214 359	4 368	1 934 372

3.1.2.1 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de		
Droit au bail		
Logiciels et progiciels	Linéaire	2 à 5 ans

3.1.2.2 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont représentés par :

Logiciels : Néant

Terrain : Néant

Constructions : Néant

Matériel et installations spécifiques : 16 893 €

Matériel de transport : 18 813 €

Matériel de bureau : 26 086 €

Mobilier : 26 100 €

Les principales sorties de l'exercice sont représentées par :

Matériel et installations spécifiques : 3 222 €

Matériel de transport : 2 433 €

3.1.2.3 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques,	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 8 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 10 ans

3.1.3 Immobilisations financières

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Dépôts et cautionnements	75 288

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

3.1.4 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres	75 288		75 288
Créances de l'actif circulant		-	
Créances clients et comptes rattachés	139 236	139 236	
Autres	448 719	448 719	
Charges constatées d'avance	60 019	60 019	
TOTAL	723 262	647 974	75 288
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

3.1.5 Tableau des dépréciations d'actifs

	Dépréciations début exercice	Dotations	Reprises	Dépréciations fin d'exercice
Immobilisations				
Stocks				
Créances	153 862	5 009	4 158	154 713

3.1.6 Produits à recevoir

Exploitation : 432 210€

3.1.7 Charges constatées d'avance

Exploitation : 60 019 €

3.2 Passif

3.2.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				-
Fonds propres statutaires	2 382			2 382
Fonds propres complémentaires	2 565			2 565
Fonds associatifs sans droit de reprise	-			-
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	79 826			79 826
Apports				
Legs et donations				
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	-			-
Ecarts de réévaluation	-			-
Réserves	-			-
Réserves statutaires ou contractuelles	-			-
Réserves pour projet de l'entité	-	43 896		43 896
Réserves	-			-
Autres	1 386 031	218 950		1 604 981
Report à nouveau	- 210 990	13 260		- 197 730
dont RAN des activités sous gestion contrôlée	- 89 582	382 360	414 800	- 122 022
Excédents ou déficits	269 847	- 83 007	269 847	- 83 007
dont résultat des activités sous gestion contrôlée	180 251	- 21 385	180 251	- 21 385

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

3.2.2 Détermination du résultat effectif et administratif

Libellés	Résultat comptable	Reprise résultat affecté à la réduction des charges d'exploitation	Reprise de déficit antérieur	**Résultat effectif**	Compensation des charges d'amortissement	Variation congés payés	**Résultat compte administratif**
Siége autorisé	-1 773,46	9 720,00		**7 946,54**		-5 961,95	**1 984,59**
CHRS	18 553,72			**18 553,72**		-16 410,82	**2 142,90**
CDJ	-49 984,68	80 340,89		**30 356,21**		-12 940,57	**17 415,64**
CADA	-7 432,92			**-7 432,92**		-6 259,97	**-13 692,89**
MECS PIERRE SAUVAGE	-36 469,14			**-36 469,14**		17 011,43	**-19 457,71**
LHSS	-20 416,01	8 994,00		**-11 422,01**		-9 294,78	**-20 716,79**
CPH	35 544,87			**35 544,87**		-7 430,72	**28 114,15**
RPM	-937,54	5 892,00		**4 954,46**		-1 565,51	**3 388,95**
LAMNA	41 530,50			**41 530,50**		-7 109,12	**34 421,38**
Total établissement sous gestion contrôlée	**-21 384,66**	**104 946,89**	**0,00**	**83 562,23**	**0,00**	**-49 962,01**	**33 600,22**
ASLL	-18 158,44						
LOGEMENT	0,00						
SERVICE ALT	-10 150,42						
ASSOCIATION	-1 737,47						
CPCA/SAP/LAEO	45 821,74						
POLE URGENCE	0,00						
SPADA	0,00						
RETRAITEMENT	-77 398,13						
Total activité sous gestion propre	**-61 622,72**						
Total	**-83 007,38**	**104 946,89**	**0,00**	**83 562,23**	**0,00**	**-49 962,01**	**33 600,22**

SARL AUDEFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

Le règlement ANC 2019-04 prévoit désormais le traitement des charges ou produits de variations congés payés dans l'affectation du résultat administratif et non dans sa détermination comme le prévoyait l'avis 2007-05 du CNC.

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

3.2.3 Subventions d'investissements

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal	602 242		21 410	580 832
Quotes-parts virées au résultat	221 524	30 149	21 410	230 263
Montant net en fonds propres	380 718	- 30 149	-	350 569

3.2.4 Provisions règlementées

Situations et mouvement	A	B	C		D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Méthode prospective	Provision à la fin de l'exercice
Provision réserve de trésorerie	192 527,32		6259,25		186 268,07
Provision pour renouvellement des immobilisations	0,00				0,00
Provisions afférentes aux plus values nettes d'actif	182 989,98	17 717,99	321,49		200 386,48
Autres provisions					0,00
TOTAL	**375 517,30**	**17 717,99**	**6 580,74**	**0,00**	**386 654,55**

3.2.5

3.2.6 Provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	495 292,42	12 565,00		507 857,42
Provisions pour charges	38 501,86	27 719,00		66 220,86
Provisions pour reversement d'une subvention suite à la non-atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire				
TOTAL	533 794,28	40 284,00		574 078,28

3.2.7 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraite	IDR externalisés	Non provisionné	Total(1)
I. D. R.	83 591	361 727	445 318
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C.C. Grande Aquitaine
7, rue Legouve - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

— Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

- Taux d'actualisation : 3.50%
- Taux de turnover faible
- Taux de charges 50.31%

3.2.8 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

3.2.8.1 Subventions de fonctionnement affectées

Libellés	Montant des fonds affectés au projet (2)	Fonds à dégager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exerice => (7894) B	Utilisation en cours d'exercice => remboursement	Méthode prospective	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices D=A-B+C
Subvention d'exploitation							-	
Contributions financières d'autres organismes		2 213 218	165 970			1 376 675	3 423 923	
Ressources liées à la générosité du public							-	
TOTAL	-	**2 213 218**	**165 970**	-	-	**1 376 675**	**3 423 923**	-

3.2.8.2 Dons manuels, legs et donations affectées

Situations / Ressources	Montant des fonds affectés au projet (2)	Fonds à engager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
- Dons manuels					
sous-total	-	-	-	-	
- Legs et donations					
sous-total	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

(1) A regrouper le cas échéant.
(2) Il peut paraître intéressant d'indiquer le montant total des ressources provenant de la générosité publique affectées à chacun des projets avec mention de l'année d'attribution. Le montant total correspond aux fonds affectés lors des exercices antérieurs et lors de l'exercice en cours.

SARL AUDEFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 160 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

3.2.9 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	705 277	705 277		
- à plus de 2 ans à l'origine	571 767	43 986	155 248	372 533
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 595	215 595		
Dettes fiscales et sociales	767 453	767 453		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	229 977	229 977		
Produits constatés d'avance	782 909	782 909		
TOTAL	3 272 978	2 745 197	155 248	372 533
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	34 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 543			

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

3.2.10 Charges à payer

Exploitation : 395 653 €

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Ressources propres (cotisations, prestations de service…)	423 012
Subventions	4 855 835
Concours publics	6 152 326
Contributions financières	
Reprises s/provisions et transferts de charges	369 358
Utilisations des fonds dédiés	165 971
Autres	572
Total	**11 967 074**

Les subventions et concours publics peuvent être composés le cas échéant de versements de financeurs distincts.

4.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	16,00	
Non cadres	104,14	-
-		
TOTAL	120,14	-

4.3 Contributions volontaires en nature

AUDEFI AU
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr
SIREN 428 180 236 LIMOGES

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
NEANT		
TOTAL		-

Le Conseil d'administration a décidé de ne pas comptabiliser les contributions en nature, du fait, notamment, de leur caractère non significatif.

5 Autres informations

5.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	13 041	
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal		
Honoraires totaux	13 041	

SARL AUDEFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

Association A.R.S.L.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2022

Audéfi
Audit

A l'Assemblée Générale de l'Association A.R.S.L.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Rémunérations brutes perçues en 2022 par les personnes visées par l'article L 313-25 et R 314-59 du code de l'action sociale et des familles

En application de l'article L 313-25 et R 314-59 du Code de l'action sociale et des familles, nous vous communiquons les rémunérations brutes des directeurs d'établissement salariés de votre association.

Madame Claire ROBERT HAURY Directrice Générale	80 890 €
Monsieur Stéphane RAZGALLAH Directeur de pôle	70 744 €
Madame Clarisse ARMAND Directrice de pôle	70 162 €
Madame Patricia MAISSA Directrice Adjointe	62 598 €
Madame Annette DUCLOS-LEVEQUE Directrice adjointe	62 368 €

Fait à Limoges,
Le 8 juin 2023

Le Commissaire aux comptes
AUDEFI AUDIT

Alexandre COUFFY